



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 15
Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 14/11/2023
Date d'affichage : 22/11/2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt et un novembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON.

Étaient absents non excusés : Mme Denise GONTHIER, Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 14

Secrétaire : Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

OBJET : Décision modificative n°4/2023 : Budget Commune

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants, décide de modifier l'inscription comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses :

Compte 613 (Locations) :	3 000 euros
Compte 61521 (Entretien terrains) :	2 000 euros
Compte 635 (Autres impôts, taxes) :	1 200 euros
Compte 65312 (Frais de mission et de déplacement) :	100 euros
Compte 615221 (Entretien réparations bâtiments publics) :	- 6 300 euros

Section d'investissement

Dépenses :

Compte 2183 (opération n° 30 : mairie) :	3 888 euros
Compte 2184 (opération n° 30 : mairie) :	2 000 euros
Compte 2184 (opération 42 : cantine) :	5 000 euros
Compte 2158 (opération n°156 : vidéoprotection) :	1 200 euros

Recettes :

Compte 1345 (opération n°156) :

12 088 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 15 Voix Pour) approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 22/11/2023

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Delphine HUBLIN-PARIS.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

